

MAIRIE DE LE MONTELLIER

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2024

L'an 2024, le 2 mai à 20h30, le Conseil Municipal de LE MONTELLIER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Patrice MARTIN, Maire.

Date de convocation : 26 avril 2024 – Secrétaire de séance : Karole Martignat

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 10 – Nombre de pouvoir : 0 – Nombre de votants : 10

Étaient présents et ont pris part au vote : Patrice Martin, Daniel Rousset, Fabien Boeglin, Patricia Monard, Emilie Carreau, Karole Goncalves Mineiro, Karole Martignat, Roger Poizat, Alban Ridet et Jean-Michel Salvadori

Était absente : Myriam Kerkeni

Le quorum étant atteint, Mr Patrice Martin, Maire, ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance : il propose la désignation de Karole Martignat, conseillère, comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Karole Martignat comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2024.

Mr Patrice Martin, Maire, soumet à observation le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Aucune observation n'est apportée, le procès-verbal de la séance du 28 mars est approuvé.

➤ **Devis alarme PPMS**

Mr le Maire présente 3 devis de l'entreprise BACSYL pour divers travaux électriques. Seul le devis pour l'alarme PPMS est retenu.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le devis d'un montant de 1 619,28 euros pour l'alarme PPMS à l'école

➤ **Délibération : cession terrain parking**

Mr le Maire explique que depuis la rénovation de la place, il a été constaté qu'il manque des places de parking lors des locations de la salle et des manifestations. Suite à une entrevue avec Mr Alain Mérieux, celui-ci accepte de faire don d'un terrain à la commune, situé dans le prolongement de l'école.

Le conseil remercie vivement Mr Mérieux pour ce don.

Mr le Maire présente le plan d'aménagement du terrain d'une surface de 852 m² pour 15 places de parking.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE de l'accord du propriétaire de céder gratuitement à la commune une partie de la parcelle B 371. Le transfert de propriété se fera par acte notarié.

➤ **Organisation inauguration et choix traiteur**

Mr le Maire présente différents devis de traiteurs pour l'inauguration de la place du village.

Le Conseil Municipal opte pour le devis CHABAUD.

➤ **Point sur la vidéosurveillance**

Mr le Maire présente le projet d'une installation de caméras de vidéosurveillance à différents endroits du village pour l'année 2025.

L'investissement serait d'environ 25 000 € et une possibilité de subvention à hauteur de 70 ou 80%.

Il s'agit simplement d'une étude pour le moment.

➤ **Délibération : augmentation capital ALEC**

Mr le Maire présente la demande de l'ALEC pour l'augmentation de son capital et l'ouverture du capital au SIEA et à d'autres entités.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'augmentation de son capital et l'ouverture du capital au SIEA et à d'autres entités

➤ **Organisation tenue bureau de vote**

La tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 9 Juin 2024 est arrêtée.

➤ **Questions diverses**

- Le SIEA propose la pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Vu l'incertitude concernant les coûts d'achat de la borne et vu le coût très élevé de la maintenance annuelle, le Conseil ne souhaite pas souscrire à cette proposition dans ces conditions.
- Prochain conseil le jeudi 30 Mai à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, le Maire lève la séance à 21h54.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Patrice Martin

La secrétaire de séance,
Karole Martignat

